

Crowe

Avvens Audit

Immeuble le Saphir

14, Quai du Commerce

CP 113

69266 LYON CEDEX 09

S3C Gestion

51, Rue Deleuvre

69004 LYON

ROCTOOL

S.A. au capital de 1 360 237,20€

Savoie Technolac

73370 LE BOURGET DU LAC

R.C.S. Chambéry : 433 278 363

**Rapport des Commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2024

ROCTOOL

S.A. au capital de 1 360 237,20€

Savoie Technolac

73370 LE BOURGET DU LAC

R.C.S. Chambéry : 433 278 363

A l'Assemblée Générale de la société ROCTOOL,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ROCTOOL, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes, relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note 2.4 Continuité d'exploitation de l'annexe des comptes annuels.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Lyon, le 30 avril 2025

Les Commissaires aux comptes

Avvens Audit

Membre de Crowe Global

Romuald COLAS

DocuSigned by:

F0AF3F74BC85411...

Sophie LIVIO

DocuSigned by:

2E9A15AE9CE0461...

S3C Gestion

Bruno DEBRUN

DocuSigned by:

FCB422442B68456...

Annexe

Description détaillée des responsabilités des Commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les Commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ils identifient et évaluent les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation, et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude, ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évaluent si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.



1. Etats financiers consolidés

1.1. Compte de résultat consolidé

Compte de résultat consolidé	Notes	2024	2023
Chiffre d'affaires	5.1	6 249 833	9 005 297
Autres produits d'exploitation	5.2	501 087	676 862
Produits d'exploitation		6 750 921	9 682 160
Achats consommés	5.3	(2 284 553)	(3 439 398)
Charges externes	5.4	(1 863 353)	(2 256 640)
Impôts et taxes	5.5	(52 035)	(56 106)
Charges de personnel	5.6	(3 985 893)	(4 132 637)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	5.7	(840 850)	(528 921)
Charges d'exploitation		(8 126 684)	(10 413 702)
Résultat d'exploitation		(2 375 763)	(731 543)
Produits financiers	5.8	53 047	6 020
Charges financières	5.9	(83 440)	(284 276)
Résultat financier		(30 393)	(278 256)
Résultat courant des entreprises intégrées		(2 406 156)	(1 009 799)
Produits exceptionnels	5.10	162 462	111 944
Charges exceptionnelles	5.11	(335 828)	(94 711)
Résultat exceptionnel		(173 366)	17 233
Impôts sur les résultats	5.12	3 695	13 608
Résultat net de l'ensemble consolidé		(2 576 827)	(978 958)
Résultat net (part du groupe)		(2 576 827)	(978 958)





1.2. Bilan consolidé

Bilan consolidé	Notes	2024	2023
Immobilisations corporelles et incorporelles	4.1	1 825 550	2 011 024
Immobilisations financières et titres mis en équivalence	4.2	98 862	101 927
Actif immobilisé		1 922 412	2 112 951
Stocks et en-cours	4.3	1 052 702	887 278
Clients et comptes rattachés	4.4	2 591 368	3 331 337
Autres créances et comptes de régularisation	4.4	1 191 667	1 288 912
Disponibilités	4.5	487 267	1 012 152
Actif circulant		5 323 005	6 519 679
Total ACTIF		7 245 417	8 632 630
Capital		1 360 237	912 157
Primes liées au capital		20 778 118	17 887 731
Réserves (part du groupe)		(17 278 770)	(16 096 809)
Résultat net (Part du groupe)		(2 575 827)	(978 958)
Capitaux propres (Part du groupe)		2 283 758	1 724 122
Total des capitaux propres	4.6	2 283 758	1 724 122
Provisions	4.7	393 193	329 461
Provisions et impôts différés		393 193	329 461
Dettes financières	4.8	1 369 677	3 398 309
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.9	1 315 277	1 410 294
Autres dettes et comptes de régularisation	4.9	1 883 512	1 770 445
Dettes		4 568 466	6 579 048
Total PASSIF		7 245 417	8 632 630





1.3. Tableau de flux de trésorerie consolidé

Tableaux des flux de trésorerie consolidé	2024	2023
Résultat net total des entités consolidées	(2 575 827)	(978 958)
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	534 270	294 123
Élimination des plus ou moins-values de cessions d'actifs	207 637	(33 923)
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	(133 790)	71 066
Marge brute d'autofinancement	(1 967 710)	(647 693)
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	391 692	1 804 571
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'EXPLOITATION (I)	(1 676 019)	1 156 878
Acquisitions d'immobilisations	(508 549)	(396 087)
Cessions d'immobilisations	24 555	90 136
Réduction des autres immobilisations financières	6 000	
Opérations internes Haut de Bilan	(333)	(54)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(478 327)	(306 005)
Remboursements d'emprunts	(1 895 162)	(621 974)
Augmentations / réductions de capital	3 338 467	(663)
Cessions (acq.) nettes d'actions propres	79 549	8 186
Variation nette des concours bancaires	1 099	(913)
FLUX NET DE TRESO. GENERALE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT(III)	1 523 953	(615 365)
Variation de change sur la trésorerie (IV)	6 289	(27 227)
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE	6 289	(27 227)
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	(524 104)	208 282
Trésorerie : ouverture	1 011 373	803 091
Trésorerie : clôture	487 267	1 011 373





2. Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes

Présentation du groupe et évolution

Roctool (société consolidante) a été constituée le 27 octobre 2000. À l'origine, le Groupe ne comptait qu'une seule entité, la SA Roctool (SIREN : 433 278 363) ayant son siège social en France (Savoie Technolac-73370 Le Bourget du Lac).

Roctool INC (société consolidée) a été créée le 8 août 2013, société de droit américain ayant son siège social à Charlotte (Caroline du Nord).

Roctool Kabushiki Kaisha (société consolidée) a été créée en décembre 2015, société de droit japonais à Chiyoda. Une procédure de liquidation de Roctool KK a été lancée début 2025, la liquidation pourrait être prononcée mi-Mai 2025.

Roctool Taiwan LTD (société consolidée) a été créé en mars 2016, société de droit taiwanais à Taipei City. Une procédure de liquidation de Roctool Taiwan a été lancée en juin 2022 (et est prévue de se terminer en 2025 compte tenu des délais légaux).

Roctool Shanghai (société consolidée) a été créé en novembre 2017, société de droit chinois à Shanghai.

La notion de Groupe comprend une société mère avec toutes ses filiales. Dans cette annexe, lorsque la notion de Groupe est utilisée, elle correspond au Groupe Roctool dont les sociétés sont listées ci-dessus.

Changements de méthodes comptables

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes consolidés retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Faits marquants de l'exercice

Prise de participation de ENRX au capital de Roctool

En date du 13 février 2024, le Conseil d'administration a procédé à une augmentation de capital réservée à ENRX GROUP AS avec l'émission de 1 111 111 actions ordinaires entièrement libérées. Avec un prix de 1,80 € par action, l'investissement de ENRX GROUP AS s'élève à 2 millions d'euros. A ce jour, ENRX détient 16,51% du capital de Roctool.

Augmentation de capital

En date du 20 février 2024, le Conseil d'administration a constaté le remboursement de l'intégralité des 636 950 ORNAN 2021 en actions et en conséquence, la réalisation définitive d'une augmentation de capital social d'un montant de 209 858,00 euros, par l'émission de 1 049 290 actions ordinaires.

Evènements postérieurs à la clôture

Aucun événement marquant





3. Méthodes et principes de consolidation

3.1. Principes généraux

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant les principes comptables français édictés par le règlement du ANC n° 2020-01 du 9 octobre 2020 homologué par arrêté du 29 décembre 2020.

L'exercice clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois, comme celui clos le 31 décembre 2023.

La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées.

Les comptes consolidés sont présentés en euros.

3.2. Définition du périmètre de consolidation

La date d'entrée dans le périmètre de consolidation des sociétés filiales est la suivante :

- ✗ Roctool INC au 8 août 2013, détenue à 100% ;
- ✗ Roctool Kabushiki Kaisha en décembre 2015, détenue à 100% ;
- ✗ Roctool Taiwan en mars 2016, détenue à 100% ;
- ✗ Roctool Shanghai en novembre 2017, détenue à 100%.

	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)
ROCTOOL	IG	100,00	100,00
ROCTOOL INC	IG	100,00	100,00
ROCTOOL KK	IG	100,00	100,00
ROCTOOL TAIWAN	IG	100,00	100,00
ROCTOOL SHANGHAI	IG	100,00	100,00

Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés jugées non significatives sur les critères de chiffre d'affaires, de résultat net et de total du bilan, dont le développement prévisible est limité et dont l'activité n'est pas en synergie avec le Groupe ne sont pas consolidées.

Au 31 décembre 2024, le périmètre comprenait 5 sociétés identiques à l'exercice précédent. Toutes sont intégrées globalement.

Suite à la procédure de liquidation concernant la filiale Roctool Taiwan, les flux n'ont pas été retenus. La liquidation ne présente aucun coût de fermeture significatif.





3.3. Variation du périmètre de consolidation

Aucune variation de périmètre.

3.4. Méthode de conversion des comptes des sociétés intégrées en devises

Lorsque les comptes des sociétés étrangères consolidées sont établis dans une devise autre que l'euro, la méthode de conversion retenue est la « méthode du taux de clôture ».

Les états financiers des filiales étrangères sont établis dans leur devise de fonctionnement, c'est-à-dire dans la devise qui est significative de l'activité de la filiale concernée.

La conversion de l'ensemble des actifs et des passifs est effectuée au cours de clôture en vigueur à la date du bilan et la conversion des comptes de résultats est effectuée sur la base du cours moyen annuel.

L'écart de conversion qui en résulte est maintenu dans les comptes consolidés. En l'absence de toute opération de couverture, la provision pour perte de change est également maintenue dans le compte de résultat consolidé.

Les taux de conversion retenus sont ceux postés par la Banque de France au 31-12-2024.

3.5. Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été arrêtés par le Président. Ils sont établis dans la perspective de la continuité d'exploitation et le principe de permanence des méthodes comptables a été respecté.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

Lors des cessions internes d'immobilisation, la plus-value dégagée est neutralisée dans les comptes consolidés afin de permettre le retour au coût d'acquisition historique pour le Groupe. Les amortissements sont constatés sur la base du coût historique consolidé de l'immobilisation en appliquant le plan d'amortissement historique.

- ✘ Le Groupe applique la méthode préférentielle qui est l'inscription des frais de recherche et développement à l'actif. Les dépenses encourues lors de la phase de développement d'un projet interne sont comptabilisées en immobilisations incorporelles si les critères suivants sont remplis simultanément :

- La faisabilité technique en vue de sa mise en vente ;
- L'intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou la vendre ;
- Sa capacité à utiliser ou vendre cette immobilisation ;
- L'immobilisation va générer des avantages économiques futurs ;
- Le Groupe dispose des ressources nécessaires à l'achèvement et la vente ;
- Les dépenses liées à l'immobilisation sont évaluées de manière fiable ;

- ✘ Les dépenses classées sous cette rubrique se ventilent en Brevets, marques, droits et valeurs similaires.

Ce poste est constitué des dépenses sont comptabilisées sur la base des prix d'acquisition. Les frais de recherche et développement sont amorties sur la durée de leur utilisation par les entreprises : 2 à 3 ans





Le Groupe a activé au cours de l'exercice 300 491 euros au titre des frais de R&D dont 160 125 euros d'en cours.

A la clôture de l'exercice les frais de R&D en valeur brute s'élèvent à 3 070 840 euros.

Les dépenses de développement comprennent les coûts directs et indirects engagés sur les projets et principalement les salaires des ingénieurs et techniciens et les charges de structure nécessaires pour les activités de développement.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, et à chaque clôture d'exercice, les projets de développement inscrits au bilan font l'objet d'une analyse afin de s'assurer que chaque projet remplit toujours les critères d'activation. Le cas échéant une dépréciation est comptabilisée.

- \ Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession. La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

○ Frais de R&D	2 à 3 ans
○ Logiciels	1 à 3 ans
○ Matériel outillage	1 à 10 ans
○ Agencements, aménagements, installations	3 à 10 ans
○ Matériel de transport	1 à 5 ans
○ Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 à 4 ans
○ Mobilier de bureau	3 à 5 ans

- \ Dépréciation des actifs immobilisés : Les actifs immobilisés et les autres immobilisations incorporelles, sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture. Une dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Immobilisations financières

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. Cette valeur est comparée en fin de période à la valeur d'usage de ces mêmes titres après prise en compte de la quote-part de capitaux propres correspondant à la participation, des perspectives de rentabilité, de la position sur le marché et, le cas échéant, de leur valeur en bourse.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes. Les travaux en cours sont évalués en fonction des temps passés, au coût de revient des rémunérations chargées des ingénieurs et techniciens. Ils s'élèvent à la clôture de l'exercice à 8 560 euros.

Créances clients et autres créances

Les créances clients et autres créances sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.





Les créances monétaires libellées en devises étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de clôture de chaque arrêté comptable. Les écarts de conversion correspondants sont enregistrés au bilan.

Ecarts de conversion

Les dettes et les créances en devise étrangères sont converties aux cours de clôture. Les écarts de conversion constatés selon l'article 420-5 du PCG sont maintenus dans les comptes consolidés.

La provision éventuelle pour perte de change est également maintenue dans le compte de résultat consolidé.

Subventions d'exploitation

Le crédit d'impôt recherche des comptes sociaux de Roctool France a été constaté en subvention d'exploitation.

Contrats de location financement

Le groupe applique la méthode préférentielle prévue dans le règlement 2020-01 du comité de la réglementation comptable. Les contrats de location financement dont le montant est jugé significatif sont retraités selon les modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte. Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers.

Résultat par action

Modalités de calcul du résultat par action : Le résultat par action correspond au résultat net consolidé part du groupe se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Impôts différés

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

En application du principe de prudence, les actifs d'impôt différé sur les pertes fiscales et sur les reports déficitaires n'ont pas été pris en compte. Les impôts différés, actifs non comptabilisés, sont estimés à 6 233 K€.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre du Groupe une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.





Engagements de retraite

Les engagements comptabilisés en provision pour risques et charges ne concernent que Roctool SA, ils sont non significatifs pour les autres structures. La convention collective de Roctool SA prévoit des indemnités de fin de carrière.

Le montant de cet engagement est provisionné dans les comptes consolidés en provision pour risques et charges. La convention collective dont dépend la société est la métallurgie de Savoie avec une extension à la métallurgie nationale pour les cadres et les ETAM.

Le montant de l'engagement est de 59 287 euros. Nous avons retenu pour hypothèse :

- Taux de charges : 45%
- Age de départ : 64 ans
- Taux progression salaires : 2%
- Taux actualisation : 3.38%
- Taux rotation : 2.86%

Les engagements de retraite sont évalués en application de la méthode ANC 2021.

La méthode utilisée est la méthode classique « rétrospective prorata temporis ».

3.6. Continuité d'exploitation

Le groupe Roctool réalise une part significative de son activité à l'international, notamment sur les marchés nord-américain et asiatique. Le ralentissement économique observé depuis début 2025, combiné à une instabilité géopolitique persistante, pourrait affecter la réalisation de son business plan 2025.

Dans ce contexte, la direction a procédé à une revue spécifique du risque de liquidité, en s'appuyant sur des prévisions de trésorerie glissantes sur 12 mois. Cette analyse tient compte des ressources financières disponibles au 31 décembre 2024, ainsi que des hypothèses suivantes :

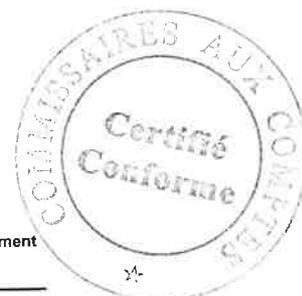
- ✗ Encaissements attendus issus de projets signés mais non encore démarrés, ainsi que de projets en cours d'exécution.
- ✗ Réductions de coûts structurels engagées dès la mi-2024 et poursuivies début 2025.
- ✗ Deux projets potentiels de taille importante

À la date d'arrêté des comptes, la direction considère néanmoins comme hautement probable la réalisation du scénario central de trésorerie, et estime disposer des leviers opérationnels et financiers suffisants pour faire face à ses échéances à court terme. Les états financiers ont ainsi été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation, conformément à l'article L.123-20 du Code de commerce et aux normes comptables en vigueur.

4 Notes annexes sur les postes du bilan

4.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

	2023	2024	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Reclassement
Frais de développement	2 949 757	3 070 840	300 492	(19 283)		(160 126)
Concessions, brevets et droits similaires	2 294 932	2 307 969	131 411	(123 283)	4 909	
Immobilisations incorporelles en cours	126 646	286 772				160 126
Immobilisations incorporelles	5 371 335	5 665 580	431 903	(142 566)	4 909	
Installations techniques, matériel & outillage	1 780 421	1 820 375	23 991	436	15 527	0
Autres immobilisations corporelles	1 550 785	947 572	53 085	(669 161)	12 863	





Immobilisations corporelles	3 331 206	2 767 946	77 076	(668 725)	28 389	0
Total	8 702 541	8 433 526	508 978	(811 291)	33 298	0
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>						
Immobilisations incorporelles	151 853	151 853				
Immobilisations corporelles	29 241	29 241				

Le détail des amortissements s'établit selon le tableau suivant :

	2023	2024	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	
Frais de développement	(2 664 222)	(2 776 506)	(112 389)	105		
Concessions, brevets et droits similaires	(1 335 110)	(1 399 126)	(182 727)	123 283	(4 573)	
Amortissements des immobilisations incorporelles	(3 999 332)	(4 175 632)	(295 116)	123 388	(4 573)	
Installations techniques, matériel & outillage	(1 552 167)	(1 648 545)	(83 374)	(1 489)	(13 223)	
Autres immobilisations corporelles	(1 140 017)	(783 799)	(93 755)	457 200	(7 227)	
Amortissements des immobilisations corporelles	(2 692 185)	(2 432 345)	(177 129)	455 711	(20 450)	
Amortissements sur actif immobilisé	(6 691 516)	(6 607 977)	(472 245)	579 099	(25 023)	
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>						
	(181 093)	(181 093)				
<i>Immobilisations incorporelles</i>	(151 853)	(151 853)				
<i>Immobilisations corporelles</i>	(29 240)	(29 240)				

4.2. Immobilisations financières et titres mises en équivalence

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

	2023	2024	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Autres variations
Dépôts et cautionnements versés	101 670	96 606	(429)	(6 000)	1 365	
Autres créances immobilisées	257	257				
Immobilisations financières	101 927	96 862	(96)	(85 549)	1 032	79 549
Actifs financiers	101 927	96 862	(96)	(85 549)	1 032	79 549

4.3. Stocks et en-cours

	2024			2023		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
En-cours de services	8 561	(156)	8 405	23 082	(2 152)	20 930
Stocks de marchandises	1 092 433	(48 135)	1 044 298	866 349		866 349
Stocks et en-cours	1 100 993	(48 291)	1 052 702	889 430	(2 152)	887 278





4.4 Clients et comptes rattachés, autres créances et comptes de régularisation

	2024			2023		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés	3 198 883	(607 515)	2 591 368	3 720 747	(389 409)	3 331 337
Clients et comptes rattachés	3 198 883	(607 515)	2 591 368	3 720 747	(389 409)	3 331 337
Avances et acomptes versés sur commandes	175 964		175 964	179 272		179 272
Créances sur personnel & org. Sociaux	860		860	2 664		2 664
Créances fiscales hors IS	186 615		186 615	148 224		148 224
Etat Impôt sur les bénéficiaires	148 280		148 280	184 814		184 814
Autres créances	144 697	(106 562)	38 135	146 474	(107 162)	39 312
Ecart de conversion - actif	315 104		315 104	244 848		244 848
Impôts différés Actif	12 835		12 835	12 067		12 067
Charges constatées d'avance	313 874		313 874	477 711		477 711
Autres créances et comptes de régularisation	1 298 229	(106 562)	1 191 667	1 396 073	(107 162)	1 288 912
Actif circulant	4 497 112	(714 077)	3 783 035	5 116 820	(496 571)	4 620 249

Les clients et comptes rattachés, les autres créances et les comptes de régularisation se décomposent par nature et par échéance comme suit :

	2024	< 1 an	Au-delà
Clients et comptes rattachés	3 198 883	3 198 883	
Clients et comptes rattachés	3 198 883	3 198 883	
Avances et acomptes versés sur commandes	175 964	175 964	
Créances sur personnel & org. Sociaux	860	860	
Créances fiscales hors IS	186 615	186 615	
Etat Impôt sur les bénéficiaires	148 280	148 280	
Autres créances	144 697	144 697	
Impôts différés Actif	12 835	12 835	
Charges constatées d'avance	313 874	313 874	
Autres créances et comptes de régularisation	1 298 229	1 298 229	
Actif circulant	4 497 112	4 497 112	



4.5 Trésorerie nette

	2023	2024
Trésorerie active nette	1 012 152	487 267
Disponibilités	1 012 152	487 267
Concours bancaires (trésorerie passive)	779	
Trésorerie à court terme	1 011 373	487 267
Trésorerie passive assimilée à une dette		1 099
Concours bancaires (dettes)		1 099
Trésorerie à long terme		(1 099)
Trésorerie nette	1 011 373	486 169



4.6. Variation des capitaux propres consolidés

	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)
2023	912 157	17 887 731	(16 135 173)	(123 835)	162 199	(978 958)	1 724 122
Affectation du résultat N-1			(978 958)			978 958	
Var. de capital en numéraire et souscrip	448 080	2 890 387					3 338 467
Résultat						(2 575 827)	(2 575 827)
Reclassement			15 889	79 549			95 438
Ecart de conversion, effet de change					(298 441)		(298 441)
2024	1 360 237	20 778 118	(17 098 242)	(44 286)	(136 242)	(2 575 827)	2 283 758

BSPCE

	A l'ouverture	Créés	Souscrits	Exercés/Caduques	A la clôture
Nombre de titres	57 500			40 000	17 500

BSA

	Nombre
BSA BOULANGER 2015	10 000
BSA BOULANGER 2016	100 000



	A l'ouverture	Créés	Souscrits	Exercés	A la clôture
Nombre de titres	110 000				110 000

Les BSA Boulanger 2015 permettront la souscription de 10 000 actions nouvelles ordinaires d'une valeur nominale de 0,20 euros chacune émises au prix correspondant au dernier cours de bourse de clôture de l'action de la Société le jour de leur attribution, soit 8,36 euros par action.

Les BSA Boulanger (2016) permettront la souscription de 100 000 actions nouvelles ordinaires d'une valeur nominale de 0,20 euros chacune émises au prix correspondant au dernier cours de bourse de clôture de l'action de la Société le jour de leur attribution, soit 6,79 euros par action.

Bons de souscription d'actions 2020/2

	À l'ouverture	Créés	Attribués	Exercés / caduques	À la clôture
BSA2020/2	621 864				621 864



Les BSA2020/2 sont également cotés sur le marché d'Euronext Growth Paris sous le code ISIN FR0013477593, et ont un prix d'exercice de 4,50 euros avec pour parité d'exercice d'une (1) action nouvelle souscrite pour l'exercice de cinq (5) BSA2020/2. Les BSA2020/2 peuvent être exercés jusqu'au 23 mars 2025 inclus.

Les termes et conditions complets des BSA2020/2 sont disponibles sur le site internet de la Société (<http://www.roctool.com/company/company-documents>).

AGA 2021

	À l'ouverture	Créés	Attribués	Exercés caduques /	À la clôture
AGA 2021	100 000		30 000	70 000	30 000

En date du 29 avril 2024, le conseil d'administration a attribué 30 000 AGA.

Stocks options 2017

	À l'ouverture	Créés	Attribués	Exercés caduques /	À la clôture
Stocks options 2017	19 535				19 535

Chaque option 2017 donnera droit de souscrire à une action nouvelle ordinaire émise au prix de 6.50 euros par action (soit une prime d'émission de 6.30 euros par action).

4.7. Provisions

	2023	2024	Dotations	Reprise
Provisions pour pertes de change	285 645	238 087		(47 578)
Provisions pour pertes sur contrats		95 839	95 839	
Provisions pour pensions et retraites	43 816	59 287	15 471	
Provisions et impôts différés	329 461	393 193	111 310	(47 578)



Les provisions existantes à l'ouverture de l'exercice n'ont pas été utilisées.

4.8. Dettes financières

	2023	2024	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Autres variations
Emprunts obligataires - courant	1 273 900			(1 273 900)	
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	1 955 618	1 334 357		(621 262)	
Autres emprunts et dettes assimilées - non courant	28 764	28 764			
Intérêts courus sur emprunts	139 247	5 457	(133 790)		
Concours bancaires (trésorerie passive)	779				(779)
Concours bancaires (dettes)		1 099			1 099
Dettes financières	3 398 309	1 369 677	(133 790)	(1 895 162)	320



Les dettes financières se décomposent par nature et par échéance comme suit :

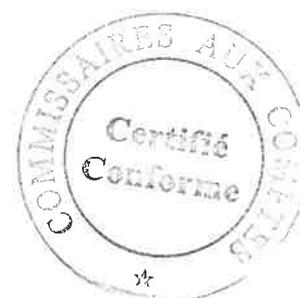
	2024	< 1 an	1 an<5 ans
Emprunts auprès établis. de crédit non courant	1 334 357		1 334 357
Autres emprunts et dettes assimilées	28 764	28 764	
Intérêts courus sur emprunts	5 457	5 457	
Concours bancaires (dettes)	1 099	1 099	
Dettes financières	1 369 677	35 320	1 334 357

4.9. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation

Les fournisseurs et comptes rattachés, les autres dettes et compte de régularisation se décomposent par nature et par échéance comme suit :

	2023	2024
Dettes fournisseurs	1 410 294	1 315 277
Dettes fournisseurs	1 410 294	1 315 277
Avances acomptes reçus sur commandes	1 047 917	617 958
Dettes sociales	607 623	778 098
Dettes fiscales (hors IS)	53 583	37 722
Etat impôts sur les bénéfices	8 886	429
Autres dettes part		155
Ecart de conversion passif	41 767	438 351
Produits constatés d'avance	10 668	10 798
Autres dettes et comptes de régularisation	1 770 445	1 883 512
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	3 180 739	3 198 789

	2024	< 1 an
Dettes fournisseurs	1 315 277	1 315 277
Dettes fournisseurs	1 315 277	1 315 277
Avances acomptes reçus sur commandes	617 958	617 958
Dettes sociales	778 098	778 098
Dettes fiscales (hors IS)	37 722	37 722
Etat impôts sur les bénéfices	429	429
Comptes courants groupe	0	0
Autres dettes	155	155
Ecart de conversion passif	438 351	438 351
Produits constatés d'avance	10 798	10 798
Autres dettes et comptes de régularisation	1 883 512	1 883 512
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	3 198 789	3 198 789





5. Notes annexes sur les postes du compte de résultat

5.1. Chiffre d'affaires

	2024	2023
Ventes de marchandises	3 297 021	5 833 776
Production vendue de services	2 841 867	3 063 184
Produits des activités annexes	110 945	108 338
Chiffre d'affaires	6 249 833	9 005 297

Pour une meilleure présentation économique des comptes, les concessions de licences sont incluses dans le chiffre d'affaires.

Concessions de licence

À la signature du contrat de concession de licence, le client paie un montant forfaitaire (« up-front ») qui rémunère le droit à l'accès à la technologie Roctool. Ce montant est comptabilisé en concession de licence : il est définitivement acquis et ne peut donner lieu à aucun remboursement.

L'obligation de Roctool est de mettre sa technologie à disposition du client afin que celui-ci réalise ses tests de développement. En l'absence d'obligation ultérieure, le revenu est acquis à la date de mise à disposition de la technologie au client.

Redevances

Dans le cadre d'une licence qui donne le droit au client d'utiliser la technologie Roctool dans un cadre de production, le contrat de licence prévoit généralement le paiement d'une redevance proportionnelle à la production du client directement liée à l'utilisation de la technologie Roctool.

Cette redevance prend, le plus souvent, la forme d'un minimum annuel qui est déduit de la redevance proportionnelle au cas où celle-ci serait supérieure. Dans l'hypothèse où la redevance proportionnelle serait inférieure au minimum annuel de redevance versée, le minimum annuel restera définitivement acquis à la société.

Prestations de services

La règle générale prévoit la facturation à la réalisation complète de la prestation et, à la clôture, les prestations non encore facturées sont constatées en stocks de travaux en cours.

Les trois principaux postes de prestations de services sont :

- ✘ Etudes : études de rhéologie, études thermiques et conception assistée par ordinateur de l'outillage.
- ✘ Location : location d'équipements tels que kits générateurs. La prestation est facturée mensuellement en début de période.
- ✘ Prestations diverses : essais réalisés dans les centres de démonstrations Roctool, transport et installation des équipements, formation du personnel du client, support technique.

Ventes de marchandises

Elles incluent les ventes d'équipements tels que kit générateurs, moules, etc. Le chiffre d'affaires est constaté lors du transfert de contrôle.





5.2. Autres produits d'exploitation

	2024	2023
Production stockée	(14 621)	(43 223)
Production immobilisée	310 691	260 323
Subventions d'exploitation	132 963	131 383
Rep./Amt. & Dépr. immo. corporelles		250
Reprise sur provisions d'exploitation		245 865
Rep./Prov. engagements de retraite		4 357
Rep./Dépr. Sur actif circulant	3 630	29 285
Transferts de charges d'exploitation	30 573	24 314
Autres produits	37 752	24 308
Autres produits d'exploitation	601 087	676 862

5.3. Achats consommés

	2024	2023
Achats de marchandises	(2 055 988)	(2 833 505)
Achats d'études et prestations de services	(308 886)	(291 509)
Achats non stockés de matières et fournitures	(133 776)	(196 310)
Variation stocks de marchandises	214 097	(118 074)
Achats consommés	(2 284 553)	(3 439 398)

5.4. Charges externes

	2024	2023
Sous-traitance	(3 478)	(19 434)
Locations immobilières et charges locatives	(223 409)	(255 424)
Locations mobilières et charges locatives	(92 061)	(96 526)
Entretien et réparations	(149 755)	(150 782)
Primes d'assurances	(78 280)	(85 024)
Autres services extérieurs	(5 951)	
Redevances	(17 372)	(13 568)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(689 960)	(784 564)
Publicité, publications, relations publiques	(133 475)	(119 351)
Transport	(147 366)	(144 785)
Déplacements, missions et réceptions	(327 915)	(396 333)
Frais postaux et frais de télécommunications	(29 264)	(29 491)
Frais bancaires	(22 710)	(31 066)
Autres charges externes	(16 297)	(22 733)
Autres charges	(26 060)	(107 558)
Charges externes	(1 963 353)	(2 256 640)





5.5. Impôts et taxes

	2024	2023
Impôts et taxes sur rémunérations	(31 072)	(44 386)
Autres impôts et taxes	(20 963)	(11 721)
Impôts et taxes	(52 035)	(56 106)

5.6. Charges de personnel

	2024	2023
Rémunérations du personnel	(2 880 392)	(3 016 203)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(1 043 350)	(1 083 361)
Autres charges de personnel	(62 150)	(33 073)
Charges de personnel	(3 985 893)	(4 132 637)

5.7. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

	2024	2023
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(221 966)	(216 329)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(239 730)	(203 877)
Dot. aux provisions d'exploitation	(95 839)	
Dot/Prov. engagements de retraite	(15 471)	
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(257 845)	(108 714)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(840 850)	(528 921)

5.8. Produits financiers

	2024	2023
Rep. sur provisions à caractère financier	47 578	
Gains de change sur opérations financières	3 690	
Autres produits financiers	1 778	6 020
Produits financiers	53 047	6 020

5.9. Charges financières

	2024	2023
Charges d'intérêts	(83 040)	(152 022)
Pertes de change sur opérations financières	1 403	(7 866)
Autres charges financières	(1 803)	
Dot. aux provisions à caractère financier		(124 388)
Charges financières	(83 440)	(284 276)





5.10 Produits exceptionnels

	2024	2023
Produits excep. s/ exercices antérieurs	137 307	21 808
Produits de cession d'immo. corp.		66 547
Produits de cession de titres		23 589
Autres produits de cession	24 555	
Rep. excep / Dépr. actif circulant	600	
Produits exceptionnels	162 462	111 944

5.11 Charges exceptionnelles

	2024	2023
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(25 141)	
VNC des immo. incorp. cédées	(19 178)	(56 213)
VNC des immo. corp. cédées	(211 961)	0
VNC des titres cédés		(38 369)
VNC d'autres éléments d'actif cédés	(79 549)	
Autres charges exceptionnelles		(129)
Charges exceptionnelles	(335 828)	(94 711)

3.12 Charges d'impôts

	2024	2023
Impôt sur les bénéfices	3 695	13 608
Charges d'impôts	3 695	13 608

La charge d'impôt sur les résultats correspond à l'impôt exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigée des impositions différées. Celles-ci sont calculées sur toutes les différences temporaires provenant de l'écart entre la base fiscale et la base consolidée des actifs et passif, selon une approche bilancielle avec l'application du report variable en fonction d'un échéancier fiable de reversement. Le taux d'impôt et les règles fiscales retenus sont ceux résultant des textes fiscaux en vigueur et qui seront applicables lors du dénouement des opérations concernées, soit 25% pour la France, 21.00% pour les Etats-Unis, 19% pour le Japon et 20% pour Taiwan.

Les déficits non activés pour Roctool France et Roctool INC s'élève respectivement à 23 941K euros et 992K dollars.





6. Autres informations

6.1. Effectifs

	2024	2023
Cadres	27	32
Agents de maîtrise et techniciens	17	17
Employés	7	10
Effectif moyen interne	51	59
Effectif moyen total	51	59

Effectif moyen par entité	Entités	ROCTOOL	ROCTOOL INC	ROCTOOL KK	ROCTOOL SHANGHAI
Cadres	27	21		1	5
Agents de maîtrise et techniciens	17	9	2		6
Employés	7			1	6
Effectif moyen total	51	30	2	2	17

6.2. Engagements hors-bilan

Provision pour garantie

Au 31 décembre 2024, les risques financiers liés aux garanties données sur les ventes des générateurs, recirculateurs et pupitres, sont estimés non significatifs.

Engagements financiers

En milliers d'euros

Banque	Montant initial de la dette	Date de fin d'échéance de la garantie	Nature des garanties données	Reste dû au 31/12/2024
Société Générale	280	Mai-26	Garantie de l'Etat français 90%	106
Société Générale	150	Nov-27	Garantie de l'Etat français 90%	111
LCL		Mai-27	Nantissement conventionnel de fonds de commerce	348
LCL	460	Mai 26	Garantie de l'Etat français 90%	165
LCL	150	Oct-27	Garantie de l'Etat français 90%	108
BNP	286	Mai-26	Garantie de l'Etat français 90%	132
BNP	100	Nov-27	Garantie de l'Etat français 90%	85
BPA	280	Mai-26	Garantie de l'Etat français 90%	129
BPI	100	Nov-27	Garantie de l'Etat français 90%	84
BPI	500	Jun-26	Garantie de l'Etat français 90%	219
BPI	500	Sept-25	Garantie PPI pour 30% et 50% FEI	100
BPI	100	Nov 27	Garantie de l'Etat français 90%	81
			Assurance DIT (contrat groupe)	286

Délégation imparfaite et conditionnelle de police d'assurances décès : 150 K€





6.3. Rémunérations des commissaires aux comptes

Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 61 764 euros

Et se répartissent ainsi :

- Crowe Avvens Audit : 30 901 euros
- S3C : 17 664 euros

- Honoraires facturés au titre d'autres services : 20 427 euros
- Crowe Shanghai 14 750 euros
- Murray Group CPA : 4 900 dollars soit 4 527 euros

6.4. Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.5. Résultats par zone géographique

	2024	2023
France	1 242 970	2 374 299
Allemagne	508 964	985 605
Europe	1 913 780	1 636 918
USA	957 297	1 457 402
Asie	1 336 551	2 154 192
Japon	42 061	336 480
Corée du Sud	-	60 401
Emirats Arabes Unis	244 210	-
Total	6 245 833	9 005 296

